



La qualité et la sécurité des soins

L'établissement est engagé au quotidien dans une démarche continue de l'amélioration de la qualité et de la sécurité des soins.

La démarche qualité

Elle est définie dans le projet d'établissement 2020-2024 autour de 4 axes :

- Un management de la qualité et des risques intégré au cœur des pratiques ;
- Une adhésion renforcée à la dynamique d'évaluation ;
- Le respect des attentes et des droits des usagers ;
- Le dossier patient, un outil clef de la continuité et de la coordination des soins.

La certification HAS

La procédure de certification est conduite par la Haute Autorité de Santé (HAS). Son objectif est de porter une appréciation indépendante sur la qualité des prestations d'un établissement de santé.

L'établissement a obtenu une certification de niveau B avec recommandations d'amélioration.

Les résultats détaillés de la certification de l'établissement sont consultables sur le site internet de la HAS : www.has-sante.fr

Les Indicateurs qualité et sécurité des soins (IQSS)

La HAS développe et généralise, depuis 2008, le recueil de données et d'informations provenant de tous les établissements de santé.

Ces indicateurs donnent une image du niveau de qualité et de sécurité des soins atteint par chaque établissement et permettent des comparaisons nationales.

Ces indicateurs publics détaillés sont consultables sur le site internet de la HAS à la rubrique qualiscope.

